

Le centre social Val'Mauges et l'insertion

La création du centre social :

C'est en 1984 qu'a été créé à La Pommeraye (49) le centre social Val Mauges, avec la participation active de 6 communes rurales, soit une population globale de 8 500 habitants. Quatre ans de réflexion, de discussion et de négociation auront été nécessaires. C'était la première association intercommunale qui associait autour d'un même projet, bénévoles individuels, associations, élus et institutions (CAF-MSA-Conseil général). Les élus reconnaîtront 10 ans plus tard, que le centre social a activement contribué à poser les fondations de l'intercommunalité et favorisé la création de la communauté de communes en 1994 (11 communes, 16 000 habitants). Date à laquelle le centre social est devenu à son tour cantonal.

Le centre social, entreprise d'insertion :

À sa création, les actions prioritaires du centre social s'adressaient essentiellement, et de façon classique, aux enfants, aux jeunes, aux personnes âgées et aux associations. Mais dès 1986, avec la montée spectaculaire du chômage sur ces communes rurales quelque peu déconcertées, les élus ont encouragé le centre social à « concrétiser sa vocation sociale ». La réflexion s'est donc engagée et un groupe de travail, intercommunal, a proposé de mettre en œuvre des actions à caractère socio-économique en direction des demandeurs d'emploi et notamment des plus en difficulté. Le centre social est rapidement devenu employeur de 6 demandeurs d'emploi (TUC) pour effectuer avec une camionnette la collecte en porte-à-porte des papiers-cartons destinés au recyclage. C'est ainsi que sont nées les activités d'insertion par l'économique qui, 15 ans plus tard, sont devenues « entreprise d'insertion ». À la fin des années 90, le centre social gérait lui-même un ensemble d'activités de toute nature qui permettaient de procurer du travail à une cinquantaine de demandeurs d'emploi, dont il était l'employeur. Il devenait donc nécessaire de détacher ces activités du centre social et de créer une autre association gestionnaire. Mais, la confiance accordée au centre social était telle que tous les acteurs associés au projet ont souhaité que cette association soit gérée par un conseil d'administration composé majoritairement d'administrateurs du centre social : « Pour ne pas casser un dispositif qui a fait la preuve de sa pertinence et de son efficacité » disaient-ils. C'est avec le même objectif que le centre social a créé aussi l'Association Intermédiaire Travail Plus pour favoriser l'insertion socio-professionnelle des demandeurs d'emploi, à travers la mise à disposition de personnel auprès des particuliers et des entreprises.

Les activités économiques proposées :

La collecte, le tri et le conditionnement des papiers et des cartons
Le tri et le conditionnement des plastiques
Sous-traitances en chaussure, maroquinerie, confection...
L'entretien des espaces naturels (sentiers, rivières, aires naturelles...)
Un atelier de reprographie...etc....

Quelques chiffres en quelques dates :

En 1986 : 4000 h de travail ont été effectués par les demandeurs d'emploi dans le cadre des activités de collectes et conditionnement des papiers cartons et de diverses activités de sous-traitances.

En 1988 : 25 000 h de travail

En 1993 : 31 000 h

En 1997 : 60 000 h de travail réalisées par une cinquantaine de salariés.

En 1999 : Le centre social Val'Mauges donne naissance à deux associations d'insertion : Val'Mauges Ateliers et à Travail Plus.

En 2000 : construction de locaux par la communauté de communes pour héberger les activités d'insertion, avec un bail de 25 ans avec le centre social. Celui-ci était détenteur de parts au sein de la SCI.

En 2015 : L'entreprise d'insertion et l'association intermédiaire poursuivent leurs activités en complète autonomie vis à vis du centre social.

Quelques éléments d'analyse :

Le territoire :

Six communes d'abord, puis sept, puis onze après 10 ans d'activité. Le temps nécessaire pour le centre social de faire la preuve de sa crédibilité. Certains élus, politiquement marqués, nourrissaient en effet une certaine méfiance vis à vis d'une association qu'ils percevaient plus ou moins comme un contre-pouvoir.

L'intercommunalité :

Lorsque le centre social a été créé en 1984, la notion d'intercommunalité était relativement nouvelle. Là encore, sans précipitation et avec pédagogie, le centre social a su montrer que l'intercommunalité ne pouvait être que bénéfique pour les habitants, mais aussi pour les élus, si elle était gérée en bonne intelligence.

Le contexte socio-économique :

La montée rapide du chômage après les 30 glorieuses a été rapidement et durablement une source d'inquiétude. Pour les habitants de ces communes rurales des Mauges qui n'imaginaient pas que ce phénomène puisse aussi les toucher. Pour les élus qui ont vu une frange de leur population perdre son emploi et qui se sont vite sentis démunis. Pourtant, avec un taux de chômage tournant autour de 6 à 7%, le Pays des Mauges en général et ce canton en particulier n'étaient pas considérés comme zone sinistrée économiquement. Et l'avenir l'a confirmé. Mais ici, le travail est culturellement l'une des valeurs fondamentales qu'il convient de respecter.

L'orientation du centre social : l'insertion sociale et professionnelle

Le choix du centre social de s'investir très tôt dans la lutte contre le chômage, et contre l'exclusion qui en est le corolaire, s'est avéré pertinent. Parce qu'en voulant favoriser l'insertion sociale des demandeurs d'emploi, et notamment des plus fragiles, il contribuait à justifier, s'il en était nécessaire, sa vocation sociale. Parce que le choix de l'activité économique comme support à l'insertion, a été rapidement couronné de succès. Qu'un centre social s'investisse dans l'économique au point de devenir l'une des plus importantes du secteur en nombre de salariés a étonné les plus sceptiques. Ce choix a permis au centre social d'être rapidement reconnu comme un partenaire fiable, sérieux et crédible, à la hauteur de ses ambitions. D'autant que ses activités économiques réussissaient à s'autofinancer sans une aide

importante des communes. Mais le choix de l'insertion par l'économique ne pouvait s'entendre qu'avec un nécessaire accompagnement social des demandeurs d'emploi. L'accueil, le conseil, la mise à disposition de moyens informatiques, les formations, la mise en relation avec les entreprises... constituaient l'important volet social de l'insertion, assuré par des professionnels.

Un indispensable partenariat :

Si le centre social avec ses nombreux bénévoles était l'acteur principal de ces actions d'insertion par l'activité économique, il n'a pu l'être que grâce à un partenariat solidement construit avec :

- Les élus locaux qui se sont massivement investis pour soutenir l'opération en se faisant les relais communaux auprès des demandeurs d'emploi et des entreprises.
- L'ANPE, trop heureuse de pouvoir compter sur le centre social pour accueillir les demandeurs d'emploi les plus en difficultés qu'elle avait du mal à réinsérer.
- Les entreprises locales qui ont vu là une opportunité pour développer leurs activités sans prendre trop de risques, en procurant des travaux de sous-traitance ou en employant certains demandeurs d'emploi en CDD.
- La Direction départementale du travail et de l'emploi qui a soutenu cette opération originale en accordant des « postes d'insertion »
- La CAF, qui s'est d'abord étonnée de voir un centre social gérer des activités socio-économiques mais qui a considéré qu'il oeuvrait bien pour l'action sociale locale, dont celle auprès des familles fragilisées. Cette acceptation a été assortie d'une parfaite transparence de ses activités et de sa gestion financière.
- La CLI et les travailleurs sociaux
- La fédération départementale des centres sociaux qui a été à la fois un soutien et un relai. Elle a su mettre en relation tous les centres sociaux qui oeuvraient aussi à l'insertion, notamment sociale. Elle a su apporter les informations nécessaires, sociales ou juridiques, et contribuer à développer un réseau de partenaires, notamment avec les institutions et les travailleurs sociaux. Elle a enfin organisé des formations, tant pour les bénévoles que professionnels, nécessaires à la consolidation des actions initiées.

Profil des demandeurs d'emploi :

Hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, encouragés par l'ANPE, les élus locaux ou les travailleurs sociaux, tous pouvaient bénéficier de l'accueil assuré par les chargés d'insertion du centre social. Si les premiers bénéficiaires en 1986 ont rapidement retrouvé un emploi, au fil des ans, l'insertion s'est avérée beaucoup plus difficile. Car outre l'aide à l'emploi, il fallait aussi appréhender les problèmes familiaux, de logement, de santé, d'alcoolisme, de mobilité...

Des difficultés :

Il va sans dire que si cette opération est considérée comme très positive, elle n'a pas été sans difficultés, de toute nature :

- une gestion très lourde, sociale, technique, économique, financière...
- La difficulté de gérer à la fois les problèmes sociaux, économiques et financiers
- les activités d'insertion ont parfois fait de l'ombre aux autres activités du C.S.
- des résultats, en terme d'insertion, non proportionnels aux moyens mis en œuvre
- des bénévoles et des professionnels pas toujours suffisamment formés

Conclusion :

Le centre social vient de fêter ses 30 ans d'existence. Mais il l'a fait en étant détaché depuis une quinzaine d'année de ses activités d'insertion par l'économique qui sont gérées de façon autonome par d'autres associations. Son projet se concentre sur la petite enfance, la jeunesse, les retraités, mais aussi l'accueil et l'accompagnement des demandeurs d'emploi en difficulté d'insertion.

Bernard Humeau
Avril 2015